



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 22 JUIN 2023

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires
(Articles R.22-10-23 et R.225-83 du Code de commerce)

Une Assemblée Générale Mixte de SYNERGIE se tiendra le jeudi 22 juin 2023 à 10 heures 30 à l'Hôtel Le Meurice, 228 rue de Rivoli, 75001 PARIS.

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 15 mai 2023 (bulletin n°58) et sera suivi de l'avis de convocation conformément à la réglementation en vigueur.

Les documents prévus à l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les documents prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de la Société (www.synergie.com).

SYNERGIE
Siège social : 160 Bis, rue de Paris 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Société Européenne au capital de 121.810.000 euros
329 925 010 RCS NANTERRE

www.synergie.com